

[Prix Annie Semal-Lebleu de l'Alefpa](#) [1]

L'Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie (Alefpa) décerne chaque année deux prix de 1500 € récompensant une thèse de doctorat. Les travaux doivent concerner les personnes connaissant des difficultés à caractère social ou présentant un handicap physique ou psychique. Ils peuvent traiter de l'éducation ou de la formation, des modalités d'accompagnement, des soins à leur apporter. Ils envisagent notamment les moyens susceptibles de favoriser la prévention, l'accès de ces publics à l'autonomie ou leur statut de citoyen dans la société. Les disciplines concernées sont notamment (mais non exclusivement) les suivantes : architecture, médiation culturelle, sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, sciences politiques, les disciplines médicales, etc.

Le dossier est à envoyer par mail à conseil.scientifique@alefpa.asso.fr [2] **pour le 30 juin 2022 au plus tard.**

[En savoir plus \(Calenda\)](#) [3]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/prix-annie-semal-lebleu-de-lalefpa-0>

[2] <mailto:conseil.scientifique@alefpa.asso.fr>

[3] <https://calenda.org/989518>